



Hôtel de Ville

59283 RAIMBEAUCOURT

ANNEXE A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
COMMUNE DE RAIMBEAUCOURT - ASSOCIATIONS LOCALES

Dossier à compléter et à renvoyer par mail pour
le 30 avril 2020 au plus tard.

Julie.sticker@mairie-rambeaucourt.fr

Identification

Nom de l'association :

Adresse du siège social :

Adresse de correspondance :

N° de téléphone de la personne à joindre :

E-mail :

N° de SIREN :

(si vous n'en possédez pas, il vous faut le demander à la direction régionale de l'INSEE. Cette démarche est gratuite)

N° de SIRET :

(si vous n'en possédez pas, il vous faut le demander à la direction régionale de l'INSEE. Cette démarche est gratuite)

Déclaration en Préfecture ou en Sous-Préfecture de :

Le : N° de déclaration :

Date de publication au Journal Officiel :

Dernière modification, le

Date de la dernière Assemblée Générale :

Objet de l'association :

Moyen de communication :

(Site internet, compte Facebook, ...)

Bureau / Conseil d'administration

Président
Nom Prénom :
Adresse :
Téléphone :
E-mail :
Secrétaire
Nom Prénom :
Adresse :
Téléphone :
E-mail :
Trésorier
Nom Prénom :
Adresse :
Téléphone :
E-mail :

Autres membres
Fonction :
Nom Prénom :
Adresse :
Téléphone :
E-mail :
Fonction :
Nom Prénom :
Adresse :
Téléphone :
E-mail :
Fonction :
Nom Prénom :
Adresse :
Téléphone :
E-mail :
Fonction :
Nom Prénom :
Adresse :
Téléphone :
E-mail :

Conseil d'Administration : Nom Prénom Adresse

--	--

COMPTE DE RESULTAT ET BUDGET PREVISIONNEL : EXERCICE 2019

Date de début de l'exercice 2019 :

Date de fin de l'exercice 2019 :

DEPENSES	BILAN 2019	PREVISIONNEL 2020
CHARGES DIRECTES		
60 – achats (matières premières, fournitures...)		
61 – services extérieurs (assurance, location, prestations de services, gardiennage...)		
62 – autres services extérieurs (déplacement, cotisations, frais bancaires, honoraires...)		
63 – impôts et taxes (taxes sur les salaires, versement de transport, impôts locaux...)		
64 – charges de personnel (rémunérations, charges sociales...)		
65 – autres charges de gestion courante (droits d'auteur, SACEM...)		
66- charges financières (emprunt, agios...)		
67- charges exceptionnelles (pénalités, amendes fiscales...)		
68 – provisions et amortissements		
TOTAL DES DEPENSES =		

RECETTES	BILAN 2019	PREVISIONNEL 2020
RESSOURCES DIRECTES		
70 – ventes de produits finis, prestations de services (tombola, buvette, droits d’entrée, stages...)		
74 – subventions d’exploitations		
Ville de Raimbeaucourt		
CAD		
Conseil Départemental		
Conseil Régional		
Autres		
75 – autres produits de gestion courante (cotisations, loyers, dons...)		
76 – produits financiers (revenus de prêts, intérêts de livrets...)		
77 – produits exceptionnels (indemnité suite à un sinistre, remboursement exceptionnel...)		
79 – transfert de charges		
66- charges financières		
TOTAL DES RECETTES=		
RESULTAT DE L’EXERCICE		

SITUATION FINANCIERE A LA DATE DU :	
De votre caisse	Montant :
De votre (ou vos) compte(s) bancaire(s)	Montant :
De vos placements éventuels	Montant :

« Selon l’article 20 de la loi n°2006-586, les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l’Etat ou d’une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature. »

SUBVENTION(S) SOLLICITEE(S)

Nature de la subvention	Montant N-2	Montant N-1	Montant sollicité
Subvention de fonctionnement :			
Subvention(s) affectée(s) à une ou des action(s) :			

Aides indirectes	
Aides en nature	De la part de : La ville, entreprise, fondations...
Mise à disposition de salles, stade : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Prêt de matériel : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Transport : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Lots : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Mise à disposition de personnel : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Mise à disposition d'un local : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Autres : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

INFORMATIONS SUR LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

VOUS SOLLICITEZ UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Une subvention de fonctionnement correspond à une subvention destinée à participer au fonctionnement courant même de l'association : loyer, dépenses d'affranchissement, de carburant, charges de personnel, etc...

Pour les associations sportives, il conviendra d'y intégrer les dépenses liées à l'accession, aux déplacements ainsi que les frais d'encadrement.

VOUS SOLLICITEZ UNE SUBVENTION AFFECTEE A UNE ACTION

Une subvention affectée à une action correspond à une subvention destinée à participer au financement dans le cadre d'un événement que vous programmez d'organiser en 2019 : animation festive, action culturelle, congrès, etc.

Dans ce cas, vous vous engagez à produire dans les 3 mois suivant l'action un bilan qualitatif et financier de l'action.

